

LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

MENSUEL D'OPINION

www.le-citoyen.info | NUMÉRO 28 | Juin 2008

Les salariés de KP1 veulent leur part du bénéfice



En grève depuis le 3 juin 2008, après plusieurs mois de revendications, les quelques 80 salariés de l'unité de production du site KP1 de Grigny font des émules à Pujaut et Bédarieux. Leurs exigences semblent pouvoir être largement assumées par les bénéficiaires de l'entreprise. La direction, de son côté, exige la reprise totale du travail avant tout engagement définitif.

100 euros d'augmentation de salaire, intégration des primes dans le salaire, possibilité pour les salariés étrangers de prendre 5 semaines consécutives de congés pour rejoindre leur famille au pays, amélioration des conditions de travail, ce sont les revendications exprimées par les employés de KP1 depuis plusieurs mois, dans les instances reprises dans l'entreprise. Le 3 juin marque un tournant dans le mouvement revendicatif car l'attente est longue, surtout dans le contexte d'inflation généralisée et d'augmentation du carburant qui fait dire à certains qu'ils travaillent aujourd'hui presque à perte. C'est un mouvement difficile à assumer pour ces travailleurs qui disent être rémunérés à peine au SMIC, sans les primes qui gratifient de moins en moins le quotidien. De fait, les maires de Grigny et Givors, René Balme et Martial Passi apportent leur soutien en aide sociale et en réconfort.

Les grévistes de KP1 Grigny dénoncent et expliquent : « la direction générale du groupe KP1 refuse, ne serait-ce que d'entamer le dialogue avec les grévistes (...). Non, les grévistes ne sont pas des délinquants, ils aiment leur entreprise et sont épris de justice sociale, tout simplement. Face au pouvoir de l'argent, les grévistes opposent l'honneur, la dignité et la reconnaissance. Ils restent unis face à l'adversité (...). Le mouvement est calme et solidaire ».

Le 9 juin 2008, les Grignerots rendaient visite à leurs collègues de Pujaut, non loin du siège social du groupe KP1. Ce sont des grévistes qui les attendaient là et l'espoir renaissait, s'amplifiait même à l'annonce que les salariés du site de Bédarieux entamaient également un mouvement de grève.

Le 12 juin 2008, après avoir déploré « la méthode qui consiste à entamer un mouvement de grève sans laisser de possibilité à une négociation préalable », le président Jean François Frontin rappelait « la tendance à la baisse du marché de la construction » et évoquait « les risques extrêmement importants que font courir ces mouvements vis-à-vis de nos clients ». D'où une invitation à reprendre le travail afin qu'ils puissent « immédiatement après renégocier les dispositions de l'accord salarial 2008 ».

Le 13 juin 2008, sans aucune reprise du travail, le même président dénonce l'accord salarial 2008 et propose la négociation d'un « nouvel accord dans lequel nous entendons aller très largement au-delà de l'inflation en ce qui concerne les bas salaires ». Le président note que le « gouvernement entendait proposer une prime de transport au niveau national » et propose aux organisations syndicales une renégociation le 24 juin 2008 en Avignon, où siège l'entreprise.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, la grève est toujours d'actualité sur le site grignerot de KP1 et les maires de Grigny et Givors organisaient, sur place, une conférence de presse de soutien, afin qu'un dialogue s'instaure entre la direction d'une entreprise florissante et des salariés qui exercent un métier difficile, dans des conditions qui peuvent être nettement améliorées.

Luba Bolzer

REPAS ANNUEL DU CITOYEN

le 7 septembre 2008**CENTRE AÉRÉ AUGUSTE VEYRET****à partir de 12H00**

Cette démocratie qui les gêne tant

Thatcher avait beaucoup osé en matière de casse des services publics et de démolitions systématiques de l'outil syndical. Nous regardions, à l'époque, cette agitation britannique avec le haut le cœur qui s'imposait – pas plus – jurant et vociférant à qui voulait l'entendre qu'en France, rien de tel ne serait possible un jour. La Révolution de 1789, la Commune (1871), la révolte des Canuts (1831), les conquêtes du Front Populaire, mai 68, nous rendaient forcément invincibles et à l'abri de quelque provocation et attaque que ce soit de la part du « Grand Patronat ».

Un peu plus tôt, en 1972, le coup d'état qui frappait une grande démocratie sud-américaine nous avait déjà donné la nausée. Des artistes et des intellectuels, dont le plus grand nombre aujourd'hui est entré dans le rang, ont brillamment fustigé, par leurs écrits, cette dictature sanglante – qui coupait les doigts des guitaristes – aux ordres de Pinochet, cette marionnette made in USA. « Un peuple crève à l'autre bout du monde... » pouvait on entendre au détour d'un 33 tour. Mais en France, ce genre de chose était inimaginable... Forcément ! 1789, 1831, 1871, 1936, 1968... Invincibles nous étions...

Il n'y a pas si longtemps un désastre financier frappait l'Argentine. Le FMI, la spéculation et autres « bienfaits » du capitalisme avaient ruiné les pauvres et mis les classes moyennes sur la paille. La rumeur des intellectuels et de médias français a eu du mal à se faire entendre... faute de s'être exprimée. Et pourtant, un peuple crevait à l'autre bout du monde... Mais en France, un tel désastre était forcément impossible ! 1789, 1831, 1871, 1936, 1968, etc.... Invincibles....

Et Sarkozy a été élu, démocratiquement, porté par les médias, la finance, quelques lobbies et des électeurs dont la naïveté n'avait d'égal que leur méconnaissance de l'histoire. Et ce qui ne devait jamais arriver : le libéralisme sauvage, la casse du service public, l'affaiblissement des syndicats, la démocratie niée et bafouée, la dictature light (à défaut de ne plus pouvoir être à l'image de celle évoquée plus haut), la baisse sans précédent du pouvoir d'achat, les classes moyennes touchées de plein fouet par la crise, la faim, la pauvreté extrême... Tout cela s'installe en France, sans grand mouvement populaire. Un peu comme si le peuple anesthésié l'acceptait avec un fatalisme qui couvre de honte 1789, 1831, 1871, 1936, 1968 et celles et ceux qui ont bâti cette démocratie avec leur sang, leur souffrance ou leurs larmes.

Un peuple crève à l'autre bout du monde... Et ce peuple, c'est la France. Et me revient en mémoire ce vers, dont la signification, plus jeune, m'échappait : « Les peuples sans histoire sont condamnés à mourir de froid ».

René Balme

SOMMAIRE

LE TA CONFIRME L'ÉLECTION MUNICIPALE PAGE 2**A. G. DES FAUCHEURS VOLONTAIRES** PAGE 3**HUMEURS** PAGE 4

LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE, FAITES UN DON

Les travailleurs de KP1 entament leur 3^{ème} semaine de grève. Cette situation va avoir de graves conséquences sur leurs finances et celles de leur familles.

Envoyez vos dons ou déposez-les dans dans la boîte à lettres du journal Le CITOYEN, 18, place Jean Jaurès 69520 Grigny.

Chèques à l'ordre de l'UL CGT de Givors et environs.

en bref

VESTE

Le PRC, ou plutôt son représentant autoproclamé sur Grigny gardera un souvenir cuisant de l'élection législative du 25 mai. Celui qui s'est mis en tête de prendre la mairie de Grigny, puis la circonscription, va devoir réviser à la baisse ses ambitions toutes personnelles. Avec 2,73% sur la commune et 0,4 % sur la circonscription, la chute est pour le moins brutale. Fermez le ban.

RATEAU

Beaucoup pensaient que la LCR, portée au fronton des médias dominants et sur le canapé de Druker ces derniers temps, allait crever le plafond à la première consultation électorale venue. Que nenni. Castro, censé représenter Besancenot et soutenu par le facteur perd deux points par rapport à 2007. Les militants et les électeurs de la LCR ne sont pas des buses et ont, apparemment, très mal perçu la soudaine montée de Besancenot sous les feux des médias. Le Nouveau Parti Antilibéral serait-il mort-né ?

ASCENSION POUR LES VERT

Fréty n'a pas démerité lors de la consultation. Si le téléphérique n'a pas fait recette à Givors, la campagne mornantaise lui a fait honneur. Ce score refléterait-il le malaise des Monts du Lyonnais agrésés de toutes parts par les projets autoroutiers, les OGM et l'urbanisation galopante ? Si oui, il va falloir que nos technocrates en tiennent compte dans les futures décisions à prendre pour le devenir de ce secteur.

SALE TEMPS POUR L'UMP LOCALE

La distribution de gifles se poursuit pour Chipier et Odo. Battus aux élections municipales, ils viennent de perdre leur recours devant le Tribunal Administratif. Pour couronner le tout, le score de leur candidat (Durand) à Grigny est en chute libre. On a connu M. Chipier plus radieux ! Celui qui se vantait « d'avoir la banane » pendant la campagne des municipales fait grise mine. Mais on compatit face à tant d'échecs cumulés.

LA SURPRISE DU CHEF !

Lors du conseil municipal du 4 juin, Xavier Odo, qui apparemment ne s'était pas renseigné sur le jugement du TA, a accusé le coup à la lecture de ce dernier par René Balme. Pour une fois que Monsieur Odo était là à l'ouverture du conseil, il a dû regretter sa ponctualité... Et après avoir reçu en pleine figure quelques vérités bien dites et bien senties de la part du maire et de Christian Goubert, il s'est contenté d'un « Je découvre ce jugement donc je ne le commenterai pas... et j'en ferai ma propre lecture... ». Précisons tout de même que c'était la deuxième fois qu'il le découvrait puisqu'il en avait eu la primeur lors de l'audience du 13 juin.

COMBATS DE FEMMES

À chaque conseil son association prise pour cible. Après ViVé lors du Conseil du 29 avril, ce fut la toute jeune association « Combats de femmes » qui fut dans le colimateur de la droite UMP. Si pendant plus de 30 ans, jamais l'attribution d'une subvention à une association locale a posé problème ou a été controversée, les temps ont changé et l'UMP locale semble faire une fixation sur celles qui défendent des idées subversives. Monsieur Odo et son équipe de droite ne semblent pas supporter que naissent des associations qui se sont données pour mission de combattre les effets du libéralisme sarkozien. L'ouverture politique, oui, mais l'ouverture d'esprit... c'est sans doute en option à l'UMP.

SARKO PORTE LA POISSE

L'omniprésident s'était rendu sur le site de l'usine KP1 de Pujaut dans le Gard, début mai. Il y avait été reçu en grande pompe par la direction au grand complet qui avait mis les petits plats dans les grands pour fêter la venue de Sarko 1^{er} descendu de son trône pour vanter les mérites de l'emploi des seniors. Un site internet (toujours consultable) avait été créé pour l'occasion. Un mois après, la grève entreprise par les salariés de l'usine de Grigny fait tâche d'huile et l'unité de Pujaut est à l'arrêt. Ce n'est pas la première fois que là où Sarkozy passe il advient quelque casse. Les effets d'annonce, les rodomontades et autres déclarations à l'emporte-pièce du mari de Carla Bruni ne convainquent que les journalistes et la presse aux ordres. Les salariés, quant à eux, jugent sur pièce et leur préoccupation est de boucler la fin du mois, ce qui est de plus en plus difficile.

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF REJETE LA DEMANDE EN ANULATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES RÉCLAMÉE PAR MM CHIPIER ET ODO

La demande en annulation des élections municipales et de l'inéligibilité de René Balme a été rejetée par le Tribunal Administratif de Lyon. Le commissaire du gouvernement a balayé en bloc tous les arguments présentés par le duo Chipier-Odo en reprenant à son compte ceux fournis par le maire de Grigny. Un cammouflet de plus pour l'opposition UMP locale qui depuis plus de 30 ans n'a

jamais réussi à s'imposer. C'était bien René Balme qui était visé directement par la procédure intentée par l'UMP locale. Après les attaques personnelles portées par Monsieur Odo contre le maire de Grigny pendant toute la campagne électorale, cette action s'inscrit dans une logique politique d'une opposition à bout de souffle et qui tente, par tous les moyens — y compris les plus vils — à s'empa-

rer de la municipalité. Il est à espérer que cette leçon permette à Monsieur Odo de prendre conscience que la démocratie, c'est aussi et surtout, accepter la décision des urnes et ne pas tenter de défaire ce que le peuple a fait en inventant des griefs qui n'ont pas tenu devant la juridiction administrative. Dans ce dossier, des associations locales et des bénévoles ont été pris pour cible par

le duo Chipier et Odo. ViVé tout d'abord, puis notre journal et enfin, plus ignoble encore, la Directrice de Cabinet du maire de Grigny accusée à tort d'avoir participé à la campagne électorale sur son temps de travail. Le CITOYEN a décidé de donner la parole à chacun de ceux qui ont été accusés à tort dans ce dossier.

La rédaction



Anne-Marie CANDELA
Directrice de cabinet du maire.

La démarche de l'UMP grignerote a été sans surprise. Je m'attendais, en effet, à un recours car je n'imaginais pas une seule seconde que l'opposition municipale accepterait de faire de la politique, au sens noble du terme, et de l'assumer. Le ton qu'elle a adopté pendant la campagne électorale, du reste, le confirmait. Tenter l'invalidation de l'élection et l'inéligibilité de René Balme par un recours juridique, après la défaite politique, était prévisible, parce que c'est dans la logique de ce que chacun peut observer de l'attitude de la droite locale en conseil municipal, par exemple : tenter de coincer sur des détails techniques ou juridiques au lieu d'affronter politiquement. Je me suis, du reste, régalée à contribuer au mémoire en défense sur mon temps militant bien sûr. Ça m'a remise de la lassitude que j'ai ressentie durant la campagne où les adversaires ne m'ont pas semblé être à la hauteur des courants d'idées qu'ils sont supposés défendre. Certes, j'ai fait, à ce moment, plus de juridique que de politique, mais ça devient le lot quotidien des campagnes électorales. L'UMP locale n'a pas mesuré qu'elle a en face d'elle des militants sérieux et responsables. Et en politique, comme dans n'importe quel autre domaine où la compétition est la règle, c'est un problème de ne pas connaître son adversaire ! La présentation du commissaire du gouvernement puis la décision du président du Tribunal administratif représentent, justement, tout ce sérieux et cet esprit de responsabilité dont chacun a fait preuve. Et c'est la reconnaissance de ma capacité professionnelle et à discerner le travail et l'activité extra-professionnelle. C'est un très bon point supplémentaire dans mon CV !



Pierre DUBUIS
Président de l'association ViVé

Nous en avons assez des accusations de l'UMP locale qui se sert de ViVé pour ourdir de pitoyables manoeuvres contre la municipalité ! Nous ne sommes pas l'interface de leur pénurie d'idées et de courage politique. Les manigances de l'opposition ne trompent personne et surtout pas le Commissaire du Gouvernement qui a rejeté point par point au cours de l'audience du Tribunal Administratif du 13 mai leur demande d'annulation du résultat de l'élection municipale et l'inéligibilité de René Balme dans laquelle ViVé était gravement mise en cause. Coup raté, Messieurs, les bénévoles de ViVé continuent leur travail et ce n'est pas dans les poubelles qu'ils vont chercher les informations pour la population, eux ! Nous nous réjouissons de la décision du Tribunal qui donnera à réfléchir aux apprentis calomnieurs. Nous avons savouré le moment où le Commissaire du Gouvernement a fait opportunément remarquer que ViVé avait proposé un débat pluraliste qui avait été boudé par Monsieur Odo, et que de ce fait, il était mal venu pour lui d'accuser l'association ViVé de pratiques partisans. L'arrosee a été copieusement arrosée et c'est une grande leçon de droit et de démocratie qui a été donnée à l'UMP locale par le Commissaire du Gouvernement. ViVé, école de vidéo et de télévision participative poursuit donc sa route et continuera à donner la parole aux habitants et à celles et ceux qui en sont le plus souvent privés. Et toujours dans le cadre d'une démarche participative soutenue et encouragée par la Région Rhône Alpes, n'en déplaise à MM. Chipier et Odo.



Daniel ROYER
Président de l'association le CITOYEN

Au lendemain de l'élection municipale, je n'ai pas été surpris par la réaction de la doublette Odo-Chipier, car nous avons déjà vécu cette situation avec René Balme en 1995. Un recours avait déjà été requis contre nous pour quelques voix. La droite et l'UMP aujourd'hui, comme hier, n'acceptent pas la défaite et remettent systématiquement en cause le suffrage universel comme le fait Sarkozy au plan national. Le CITOYEN, est une association qui a une envergure nationale et nous publions un journal mensuel d'opinion. Il est vrai que l'UMP dirige une grande partie de la presse, mais le CITOYEN, comme l'a reconnu et déclaré le commissaire de la République, a le droit de s'exprimer et de soutenir le candidat de son choix. Contrairement aux affirmations de l'UMP, nous n'avons jamais insulté personne, jamais fait allusion à la vie privée de qui que se soit. Ce n'est pas le cas des écrits de la doublette Odo-Chipier qui dans les derniers jours de la campagne électorale ont complètement déliré. Ils ont été dans leurs tracts odieux insultants et diffamants. Si cette expérience a été malheureuse au point de vue de nos électeurs qui ont douté pendant quelques semaines, elle nous a confirmé le vrai visage de la droite et surtout de la droite locale : intolérante ! Elle nous a montré que la politique qu'elle voulait mettre en oeuvre n'allait que dans le seul intérêt de leur parti et qu'ils se moquaient éperdument des gens et des conditions dans lesquelles vivent les Grignerots les plus démunis. Le comportement de l'UMP locale, sur ce dossier mais aussi, en général, m'incite en ma qualité de Président du CITOYEN d'amplifier la démarche de l'association et de diffuser plus largement notre journal. Et ce sera le cas dès la rentrée de septembre puisque le CA a décidé d'amplifier la diffusion de notre journal au niveau du canton de Givors.



René BALME
Maire de Grigny

Le Tribunal Administratif a tranché. Il a renvoyé MM. Chipier et Odo dans l'opposition conformément au résultat des élections municipales de mars 2008. Le commissaire du Gouvernement a été on ne peut plus clair face aux accusations de l'UMP locale qui prétendait que nous avions fraudé et enfreint la loi électorale. Le journal Le CITOYEN, l'association ViVé, ma Directrice de Cabinet et moi-même avons été l'objet d'accusations mensongères que la juridiction administrative a balayé en bloc. L'opposition locale qui avait dévoilé son vrai visage lors de la campagne électorale en publiant des tracts outrageants et diffamatoires à mon égard, a tenté de poursuivre cette stratégie jusque devant le Tribunal Administratif pour tenter de défaire ce que les urnes avaient fait, à savoir porter la liste Grigny 2008 - La Gauche en tête au deuxième tour et me reconduire pour un quatrième mandat à la tête de notre ville en qualité de Maire. C'est donc notre programme municipal que nous allons mettre en oeuvre au cours des 6 ans à venir, en nous appuyant sur la démarche participative que nous avons initiée de longue date. Après l'élection législative partielle des 25 mai et 1er juin qui a placé Le CITOYEN et le PC au rang de la première force politique sur Grigny, le deuxième rendez-vous sera l'Assemblée Générale des Faucheurs volontaires d'OGM les 12 et 13 juillet qui se tiendra sur notre commune avec la venue de José Bové. D'autres suivront avec le Salon du Livre et des Médias Alternatifs et il faudra compter avec nos prises de positions fortes à chaque fois que le pouvoir tentera de défaire ce que le peuple en lutte a su gagner au fil des ans. Grigny, demeurera cet espace de résistances dont nous sommes à la fois fiers et amoureux.

12 ET 13 JUILLET À GRIGNY ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES FAUCHEURS VOLONTAIRES

La loi sur les OGM vient d'être votée aux forceps. C'est une loi qui autorise la contamination et qui va à l'encontre des décisions du Grenelle de l'environnement où il était question de garantir le droit à produire et à consommer sans OGM. La pression citoyenne avait été forte depuis le blocage du Port de St Nazaire, lors de la dernière AG des Faucheurs Volontaires en juillet 2007. Les discussions qui s'en suivirent ont permis d'inscrire la question des OGM au menu du Grenelle et à la promesse d'un moratoire sur les cultures d'OGM en plein champ.

Il a fallu une grève de la faim en janvier 2008 pour que cette promesse soit enfin tenue et que le gouvernement demande à l'Union Européenne l'application de la clause de sauvegarde, la Haute Autorité ayant émis des doutes sur le MON 810, la seule variété de maïs OGM autorisée en Europe

Très vite, il fut question d'une loi. D'un côté, les firmes semencières (Monsanto, Pioneer, Limagrain...) qui sous les faux prétextes de développer la recherche et lutter contre la faim dans le monde, faisaient pression pour un texte peu contraignant, et de l'autre des citoyens de plus en plus nombreux, des collectifs de vigilance, et les Faucheurs Volontaires, qui militaient pour que cette loi garantisse le droit et la liberté de produire et de consommer sans OGM.

Le texte de loi, après bien des péripéties est maintenant adopté. Il consacre le droit de contaminer. C'est un véritable hold-up à l'encontre du bien commun que représentent les semences paysannes, la biodiversité et la santé humaine et animale.

QU'EST-CE QUE LE MOUVEMENT DES FAUCHEURS VOLONTAIRES ?

Né en 2003 lors du rassemblement sur le Larzac, sous l'impulsion de Jean-Baptiste Libouban, il regroupe aujourd'hui 6 000 citoyens qui se sont engagés personnellement à participer à des actions de désobéissance civile. Considérant que le gouvernement encourage les intérêts privés au détriment de tous et de la terre, que la loi privilégie l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général, criminalisant ceux qui osent l'enfreindre, ces citoyens considèrent qu'il ne reste plus que la désobéissance civile, pour que les institutions démocratiques redeviennent des instances indépendantes de défense et de préservation du bien commun.

Dans l'état de nécessité actuel, le Faucheur s'engage à neutraliser les cultures OGM en plein champ Agissant à visage découvert et par des actions non-violentes, il est conscient des risques encourus (amendes, prison)

Rappelons que le 1er fauchage en France a eu lieu dans la région en 1997. Il s'agissait d'un colza de Monsanto à St Georges d'Espéranche (38)

Entre 2003 et 2005, une grande partie des essais OGM ont été neutralisés en France par les Faucheurs. Avec l'autorisation de 20 000 hectares de Mon810 en 2006, les fauchages devinrent davantage symboliques.

On peut dire qu'en France, c'est l'action des Faucheurs volontaires qui a amené la question des OGM sur la place publique et qui a cristallisé la résistance à cette technologie totalitaire.

À noter la naissance de résistances en

Europe, puisque des mouvements semblables se développent en Allemagne, Espagne, Angleterre, Pologne, Portugal... Des délégations de ces pays seront présentes à Grigny lors de la prochaine AG

LES OGM, QUELS DANGERS ?

Une plante génétiquement modifiée, c'est une plante dont le génome a été modifié de manière à ce que chacune de ses cellules produise une protéine insecticide pour lutter contre un insecte, ou qu'elle soit capable de résister à une pulvérisation massive de désherbant chimique. Dans les 2 cas, c'est une plante insecticide, une plante gorgée de pesticides. De plus en plus d'études montrent les dangers des pesticides sur la santé des utilisateurs et des consommateurs : cancers, problèmes d'allergies, de défense immunitaire, de développement embryonnaire...

Consommer des plantes-pesticides, ce n'est pas neutre. Une remarque au niveau de la législation actuelle qui impose un étiquetage si le produit contient plus de 0.9% d'OGM, mais s'il s'agit de produits issus d'animaux ayant consommé des OGM, comme les viandes, œufs, produits laitiers..., la mention « contient des OGM ne figure pas ». Or 80% des OGM passent dans la nourriture des animaux.

Un autre danger, c'est celui de la contamination des cultures bio ou non-OGM par le pollen, par les graines, par les méthodes de travail ou le matériel... Cette contamination est irréversible et le paysan perd son droit à produire sans OGM.

Ceci profite largement aux firmes qui peuvent alors exiger des royalties aux paysans contaminés, puisqu'elles ont breveté le transgène et en ont la propriété. Ce hold-up sur le vivant n'a qu'un objectif: la conquête du marché mondial de la semence. Ce scandale s'accompagne d'artifices législatifs qui, par exemple, interdisent au paysan de ressemer ou d'échanger les semences issues de sa propre récolte...

Ces pratiques constituent une atteinte grave à la souveraineté alimentaire des peuples.

QUELLES RÉSISTANCES AUJOURD'HUI ?

Ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas fini, et que l'essentiel va se jouer dans la société. Car maintenant qu'ils ont ouvert la porte, il va falloir qu'ils fassent entrer les OGM. Et ce sera une autre paire de manches. Parce que c'est dans les territoires, là où nous vivons, que cela se décidera. Et là, il y a plus de citoyens et de paysans au km² que d'agents de Monsanto, de députés et sénateurs UMP et de CRS.

Cette loi, il faudra un jour l'abroger, le plus vite possible. Mais tout de suite, notre responsabilité est de barrer concrètement la route à la reprise de la contamination OGM. Comme l'expérience le montre, on n'est pas démuné de moyens pour empêcher les cultures



d'OGM en plein champ. Parmi d'autres moyens, une bataille s'engage déjà pour l'interdiction des OGM commune par commune, dans la foulée de ce qui se fait à Millau où la municipalité prépare un arrêté d'interdiction plus difficile à casser par les préfets que les précédents. Nous pouvons aussi renforcer l'action contre les importations d'OGM pour l'alimentation animale, et entre autres pour l'étiquetage et le refus des produits issus de cette alimentation OGM. Le combat est aussi en train de se renforcer à l'échelle européenne.

Parmi tous les moyens disponibles, il en est un qui est à la portée de chaque citoyen : son comportement quotidien, en particulier de "consommateur". Car les OGM sont liés à un modèle d'agriculture. Tout ce qui fait vivre et développe un autre modèle d'agriculture et de rapports entre les paysans et la société barre la route aux OGM et aux prédateurs qui les imposent, ces multinationales des semences et des pesticides qui veulent contrôler l'alimentation mondiale. Par exemple : le développement des AMAP et de tous les circuits courts, le développement de l'agriculture paysanne. La bataille autour des semences et de la biodiversité. Les actions solidaires et les échanges avec les paysans et peuples du Sud qui se lèvent dans les émeutes de la faim.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À GRIGNY

Pour les Faucheurs Volontaires d'OGM, l'Assemblée Générale des 12 et 13 juillet prochains sera un temps fort de mobilisation et de solidarité pour les 4 à 500 faucheurs attendus. Dans un atelier « désobéissance civile non-violente » nous verrons comment nous pouvons, par le fauchage et d'autres moyens,

continuer à atteindre nos objectifs. Dans un autre atelier nous réfléchirons à notre place dans la société civile à côté des autres organisations anti-OGM, notamment, par exemple, pour entraîner les collectivités locales à refuser l'implantation des cultures OGM sur leurs territoires. Enfin, dans celui sur la solidarité, il s'agira d'approfondir le contenu de l'engagement de chacun dans « la charte du faucheur » : après avoir fauché, il nous appartient de rester mobilisés pour en assumer les conséquences !

Lors de cette AG, nous accueillerons des désobéissants civiques d'autres pays européens, car agir de manière concertée à ce niveau de décision est une nécessité pour répondre aux différents défis qui sont ouverts en Europe : Ne laissons pas les firmes et les scientifiques décider sans les citoyens de l'avenir des OGM !

MERCI À GRIGNY ET SES HABITANTS

Les 12 et 13 juillet prochains, des Faucheurs Volontaires viendront de toute la France et d'une partie de l'Europe à Grigny pour ce rendez-vous important dans la vie du mouvement. Nous sommes très heureux d'être accueillis dans cette ville où la démocratie participative n'est pas un vain mot, cette démocratie qui a été tant bafouée à propos de cette question des OGM, comme de bien d'autres d'ailleurs.

Merci à Grigny, ses habitants et sa municipalité pour cet accueil.

En dehors de nos séances de travail, nous aurons sans doute l'occasion d'échanger avec un certain nombre de grignerots. À bientôt

Le Collectif des Faucheurs Volontaires Rhône et Loire

COMMENT S'ÉTONNER D'UNE AUSSI FORTE ABSTENTION ?

Avec 70 % d'abstention au 2ème tour (cela représente 57 000 abstentions) les élections législatives du 1er juin démontrent plus que jamais le peu d'intérêt que portent nos concitoyens à la vie politique de notre pays. Peut-on les en blâmer ?

L'élection de Raymond Durand qui n'a recueilli que 14,47 % des voix des électeurs inscrits sur l'ensemble de la circonscription ne fait que renforcer le sentiment d'abandon ressenti par la population. Convaincue que le système électoral implique que dès lors qu'on est inscrit sur les listes il faut voter – abstentions et votes nuls non pris en compte dans le calcul des résultats – le peu de participation à ces élections nous démontre, cependant, une fois de plus le dégoût de la politique.

La confrontation avec la réalité de terrain et l'actualité nous amène à comprendre la démotivation pour la politique en général et les élections en particulier. Quelles sources de démotivation ?

Peut être celle qui consiste à permettre à l'ex-coprésident de l'entreprise EADS de réaliser son capital d'action, à hauteur de 4,3 millions d'euros, grâce à un délit

d'initié ; tout cela pour préparer sa succession en faveur de ses enfants. Quelques mois plus tard, EADS annonçait supprimer 10000 emplois ! 4,3 millions d'euros est l'équivalent de 4 300 SMIC nets mensuels, c'est-à-dire plus de 358 années de SMIC net mensuels, c'est-à-dire la carrière entière de 9 personnes payées au SMIC.

Peut-être aussi celle de subir de plein fouet l'augmentation du carburant pour permettre, ni plus ni moins, aux actionnaires des 5 premières compagnies pétrolières d'empocher 150 milliards de dollars de dividendes ces 3 dernières années. Ainsi, Total réalise en 2007 13,2 milliards d'euros de bénéfice que le gouvernement refuse de taxer, pendant que les consommateurs sont taxés à 74 % par litre

de super et 67 % par litre de gazole. Le président de la République refuse de réduire cette taxe et la TVA et chiffre les recettes supplémentaires qu'il fait ainsi sur notre dos à hauteur 640 millions d'euros

par an. La taxation du bénéfice 2007 de Total au niveau, par exemple, de la TIPP que nous payons générerait entre 3 et 6 milliards d'euros pour une année d'activité.

Les victimes d'EADS et des compagnies pétrolières ne sont elles pas autant de raison de penser que les élus sont supplantés par la finance et par les hauts fonctionnaires de ce pays en les personnes, certes aux ordres du président de la République, des ministres, secrétaires d'état et autres préfets. La garde à vue et la mise en examen de Monsieur FORGEARD ex co-

président de EADS, lui ont-elles procurées une souffrance égale à celle ne serait ce que d'un seul des 10 000 salariés qu'il a licenciés.

Il est beaucoup demandé aux populations : travailler plus, renoncer aux acquis sociaux, accepter de ne pas se projeter sur une carrière professionnelle entière, sur une vie de famille qui progresse, accepter d'assumer seul sa subsistance, accepter l'incertitude de la retraite, de l'avenir de ses enfants, en même temps qu'il faut faire un sans faute sur leur éducation, assumer l'avenir de la planète en faisant des économies d'énergie, assumer le choc pétrolier en payant le carburant à un prix prohibitif, assumer le passage à l'euro en voyant les prix s'envoler, accepter la désinformation en se gavant de politique sensationnelle et aristocratique, alors qu'on laisse la paix aux spéculateurs en bourse, aux entreprises qui pillent véritablement la planète et le genre humain. Ceux-là bénéficient de toute la protection du pouvoir politique.

Pia Boizet



Avec 33 % des voix, Le CITOYEN et le PC qui soutenaient Martial Passi sont la première force politique à gauche sur Grigny. Que de chemin parcouru depuis la création de notre association en novembre 2004 !

COMBATS DE FEMMES

Nouvelle association grignerote, Combats de Femmes est née d'un constat, que la droite locale UMP ignore et conteste même en conseil municipal : les situations dramatiques que connaissent certaines femmes en particulier – mais pas seulement les femmes du reste – ne cessent de s'aggraver pour devenir scandaleuses parfois. Face à cette situation que la politique de Sarkozy, relayée par la droite locale, ne fait qu'amplifier, des femmes de toutes origines, se sont regroupées, bien décidées à peser pour changer le cours des choses. Elles nous ont fait parvenir le communiqué de presse suivant que nous reproduisons, à leur demande, dans son intégralité.

Nous avons créé l'association « Combats de Femmes » car nous avons vraiment pris conscience qu'autour de nous et certaines femmes de l'association, vivent des situations dramatiques et inadmissibles en 2008.

L'association « Combats de Femmes » s'adresse aux personnes seules avec ou sans enfant, qui ont décidé de ne plus subir mais d'agir pour régler leurs problèmes de loyer, de charges et leur quotidien alimentaire surtout lorsqu'il y a des enfants. La lenteur des Administrations pour traiter les droits au RMI, à la CAF, à l'ASSEDIC, CMU... accélère cette précarité.

Le temps que le dossier soit bien complet, soit visé, passe en commission, le frigidaire lui est vide. Les produits d'hygiène deviennent

du luxe, le paiement du loyer et des charges, l'entretien du logement sont laissés de côté. La cantine n'est pas payée, mais tant pis. Les enfants font un vrai repas par jour. Plus de sports pour les enfants, plus de loisirs, plus de vacances. Affronter les services sociaux devient pénible, se justifier constamment devient pénible, voir sa vie sous surveillance, devient pénible. Vivre des aides sociales est peut-être nécessaire mais pas la meilleure solution.

Nous partons du principe que toute personne a un savoir : cuisine, bricolage, déco, couture... Et nous devons nous en servir. La vente de ces savoirs pourra aider à régler une partie des dettes. Nous avons sur la commune des équipements nécessaires au développement de ces savoirs

faire : Centre Social, M@ison de la Formation. Nous avons aussi le projet de cultiver une parcelle de terrain pour pouvoir bénéficier de produits naturels.

Pour plus d'informations et surtout si vous vous sentez concernés n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 06.86.40.78.04 ou par mail : combatsdefemmes@laposte.net. L'adhésion est de 3 euros.

Nous tenons à remercier la Municipalité qui n'a pas hésité à nous accorder une subvention de 500 euros pour nous aider à démarrer.

Nous remercions aussi des femmes qui n'ont pas de problèmes en particulier, mais qui ont adhéré pour nous soutenir.

Nous tenons aussi à remercier l'association « Ensemble Main dans la Main », une partie du per-

sonnel de la Mairie, le personnel en gériatrie de l'hôpital de Vienne qui n'ont pas hésité à répondre favorablement à la chaîne alimentaire lancée en urgence, pour aider une femme qui travaille et ses 3 enfants.

Monsieur le Président, nous sommes conscientes que notre article peut prendre beaucoup de place dans votre journal et nous n'avons pas tout développé, mais nous vous serions vraiment reconnaissantes de le passer dans son intégralité.

En vous remerciant, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour l'association
Danielle FERNANDEZ
Présidente

Combats de Femmes, association loi 1901, 18, rue Fabien Roussel, 69520 Grigny - Tél. 06 86 40 74 04 - Courriel : combatsdefemmes@laposte.net

Adhésion

j'adhère à l'association et je verse 15 euros par an.
 Je m'abonne au mensuel **Le CITOYEN** pour un an et je verse 15 euros.
Nom : _____ Prénom : _____ Code postal : _____
Adresse : _____ Ville : _____

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à : **Le CITOYEN** 18, place Jean-Jaurès 69520 Grigny France. Chèque à l'ordre de Association **Le CITOYEN**.

Le CITOYEN utilise et défend le logiciel libre.

Pour la réalisation de ce numéro, nous avons utilisé :
SCRIBUS
<http://www.scribus.net>
Open Office
<http://fr.openoffice.org>
The GIMP
<http://www.gimp-fr.org>

LE CITOYEN

Directeur de la publication : Association Le Citoyen.
Rédacteur en chef : Jean-François Mazert
Comité de rédaction : le bureau de l'association **Le CITOYEN**
Mise en page : Le Citoyen
Imprimerie : CICEROS

Contact : Le Citoyen
www.le-citoyen.info
Mél : infos@le-citoyen.org
Prix au N° : 1 euro
Abonnement : 11 N° : 10 euros
N° ISSN 1774-1041.
Dépôt légal à parution.
N° 28 - juin 2008.

La nouvelle parade de Sarkozy et ses amis ou comment contourner le «NON» Irlandais.

Le 12 juin dernier, les Irlandais ont majoritairement voté contre le traité de Lisbonne proposé par Nicolas Sarkozy. Très inquiet, l'excité de l'Elysée qui doit présider l'Europe du 1er juillet au 31 décembre 2008, cherche avec les barons de Bruxelles, une parade pour faire avancer le Traité contre vents et marées.

Plus de 50 % de participation et 53.34 % de «NON». Un résultat sans appel obtenu grâce à la Gauche Irlandaise et qui est censé remettre en cause le mini Traité de Lisbonne imaginé par N. Sarkozy avec la bénédiction de J.-M. Barroso, président de la commission Européenne. Il faut dire que les Eurocrates convaincus – qui n'ont pas ménagé leur peine – se sont pris les pieds dans le tapis en tentant de persuader les Irlandais que le «Oui» allait leur assurer un avenir radieux à l'instar de la France, du Portugal, ou de l'Allemagne...

Le même discours que nous ont asséné nos politiciens en mai 2005...

Pas dupes pour un euro, les Irlandais ont sût discerner le revers de la médaille européenne. Il leur suffisait d'observer la gestion ultra libérale de la France et les catastrophes économiques et sociales qui en découlent. Car le texte du «Mini Traité» (que n'a pas lu le premier ministre Irlandais, pourtant partisan du «oui» !) ressemble étrangement au TCE de 2005...

avec du Bolkestien imprimé en filigrane au lieu d'apparaître en gras. Désormais, les trois «NON» Irlandais, Français et Néerlandais contre le Traité sont une défaite pour l'Europe libérale. Cependant, les Eurocrates emmenés par Sarkozy et Barroso ont les moyens techniques pour faire diversion : en élisant un nouveau parlement européen qui disposera d'un pouvoir constituant. Sa première mission sera d'écrire un nouveau texte.

Cette alternative retarde ainsi l'application du traité de Lisbonne qui aurait dû entrer en vigueur en 2014... Ce qui laisse le temps à la Gauche historique et alter-mondialiste de préparer une riposte à la hauteur de l'enjeu Européen.

Christian Goubert